

RAPPORT N° 92/3-06
au Conseil Municipal

OBJET

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACES
(EXERCICE 1991)

Aux termes de l'Article L. 322-5 du Code des Communes, les Etablissements Publics locaux à caractère Industriel et Commercial (E.P.I.C.) doivent équilibrer leurs comptes en dépenses et en recettes, sans subvention de la collectivité de rattachement.

C'est ainsi que les prévisions budgétaires, pour l'exercice 1991, de la Régie Marchés et Droits de Places s'équilibraient en dépenses et en recettes :

- * à 3 316 336 F pour la Section de Fonctionnement,
- * et à 558 500 F pour la Section d'Investissement.

L'exécution de ce budget fait apparaître :

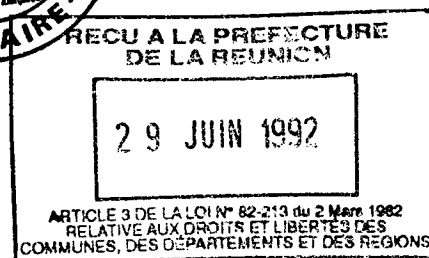
- un EXCEDENT NET DE FONCTIONNEMENT de 162 549,21 F (après prélèvement pour financer la Section d'Investissement) ;
- un EXCEDENT NET D'INVESTISSEMENT de 90 827,86 F.

Au 31 décembre 1991, compte tenu des résultats des exercices antérieurs, la situation financière globale de la Régie s'élève donc à 848 885,81 F, soit :

- un EXCEDENT de 848 885,81 F pour la SECTION DE FONCTIONNEMENT,
- un EQUILIBRE pour la SECTION D'INVESTISSEMENT.

En conséquence, il vous est demandé d'approuver le Compte Administratif de la Régie Marchés et Droits de Places pour l'exercice 1991 dont les résultats (confer en annexe) sont indentiques à ceux du Compte de Gestion du Receveur Municipal.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



DELIBERATION N° 92/3-06
du Conseil Municipal
en séance du samedi 20 juin 1992

OBJET

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACES
(EXERCICE 1991)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 92/3-06 du Maire ;

Vu le rapport de Jules RAUX, Adjoint, présenté au nom des Commissions Economie, et Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

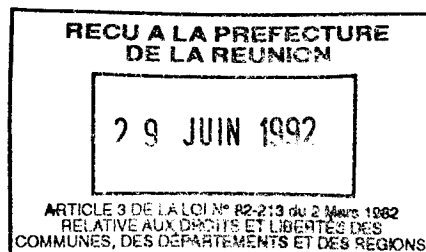
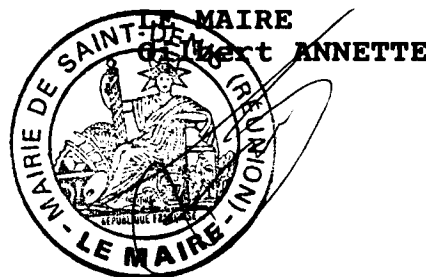
APRES EN AVOIR DELIBERE

(sous la Présidence de Gabrielle FONTAINE, Adjointe,
le Maire ayant quitté la Salle des Délibérations avant le vote)

A L'UNANIMITE
(4 abstentions -dont 2 votes par procuration-),

Approuve le Compte Administratif de la Régie Marchés et Droits de Places pour l'exercice 1991 (confer les annexes).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 25 JUIN 1992



**ANNEXE AU RAPPORT N° 92/3-06
du Conseil Municipal
en séance du samedi 20 juin 1992**

**COMPTE ADMINISTRATIF
DE LA REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACES
EXERCICE 1991**

BALANCE GENERALE

LIBELLES	PREVISIONS	REALISATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Recettes	3 316 336,00	2 507 389,42
Dépenses	3 316 336,00	2 254 012,36
Excédent brut		253 377,06
Financement de la Section d'Investissement		90 827,86
EXCEDENT NET		162 549,20
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Recettes	558 500,00	113 534,83
Dépenses	558 500,00	113 534,83
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE		162 549,20

DEPENSES		RECETTES				
ART	PREVISIONS	REALISATIONS	ART	PREVISIONS	REALISATIONS	
60 ACHATS						
6022	Fournitures consommables	203 336	110 680,12	70 RECETTES D'EXPLOITATION	2 630 000	2 478 984,00
6061	Fournitures non stockables	88 336	26 234,41	Droits de Place & Locaux	2 630 000	2 478 984,00
6063	Fournitures d'entretien, petit équipement	90 000	80 193,16			
6064	Fournitures administratives de bureau	20 000	1 680,00			
		5 000	2 372,55			
61 SERVICES EXTERIEURS						
613	Localions	422 000	217 072,68			
615	Entretien et réparations	80 000	74 181,22			
616	Assurances	325 000	142 891,46			
618	Divers	10 000				
		7 000				
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS						
623	Publicité et insertions	45 000	8 409,18			
626	Frais postaux et de télécommunications	5 000	1 077,19			
628	Divers	15 000	7 331,99			
		25 000				
64 CHARGES DE PERSONNEL						
641	Rémunération du personnel	1 680 000	1 487 687,41			
645	Charges de SS et de prévoyance	1 250 000	1 117 587,60			
647	Pharmacie	425 000	370 099,81			
		5 000				
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES						
671	Sur opérations de gestion	407 500	407 456,00			
672	Sur exercices antérieurs	400 000	407 456,00			
		7 500				
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS						
681	Amortissement des immobilisations	30 000	22 706,97			
		30 000	22 706,97			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		2 787 836	2 254 012,36	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		2 630 000
AUTOFINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA SECT° INV.		528 500				
Déficits antérieurs reportés				Excédents antérieurs reportés		686 336
TOTAL		3 316 336	2 254 012,36	TOTAL		3 316 336
						2 507 389,42

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 20 juin 1992
et annexé à la Délibération n° 92/3-06



RESULTAT BRUT DE L'EXERCICE (Excédent)	253 371,06
Financement de la section d'investissement (Autres réserves)	-90 827,86
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (Excédent)	162 549,20

ANNEXE AU RAPPORT N° 92/3-06
du Conseil Municipal
en séance du samedi 20 juin 1992

COMPTE ADMINISTRATIF
DE LA REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACES
EXERCICE 1991

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RESULTAT CUMULE AU 31.12.1990	686 336,61	
Recettes / exercice 1991 Autres réserves	2 507 389,42	22 706,97 90 827,86
Total des recettes	2 507 389,42	113 534,83
Dépenses / exercice 1991	- 2 254 012,36	- 113 534,83
Résultat brut de l'exercice	253 377,06	0,00
Financement de la Section d'Investissement	- 90 827,20	
Résultat net de l'exercice	162 549,20	0,00
RESULTAT CUMULE AU 31.12.1991	848 885,81	0,00